Comme une danse de *warba* : regard sur l'histoire de l'enracinement démocratique en Afrique

Domèbèimwin Vivien SOMDA
Maître-Assistant en Philosophie politique et sociale
Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest
Unité Universitaire d'Abidjan (UCAO-UUA)
somda.vivien@gmail.com

Résumé

De gré ou de force, l'Afrique est entrée en démocratie qui cherche à s'enraciner non pas comme une réalité venue d'ailleurs, mais comme une aspiration humaine qui s'est avivée au contact de l'Occident. Cette démocratie tente de s'enraciner au gré des progrès et des reculades, comme dans une danse de Warba. Cette étude en philosophie politique cherche, d'une part, à montrer que cette histoire mouvementée en Afrique participe de l'enracinement de la démocratie sur le continent et, d'autre part, à identifier quelques conditions de cet enracinement. Elle est portée par l'hypothèse selon laquelle l'avenir de l'Afrique se joue dans la démocratie. Appuyée sur une recherche documentaire et l'observation de la scène sociopolitique surtout ouest-africaine, la réflexion se déploie comme une approche analytique et prospective. En termes de résultats, l'analyse a révélé que la démocratie comme régime se construit dans la durée et que la démocratie comme idéal n'est pas étranger à l'Afrique. Malgré les soubresauts contradictoires de l'histoire, elle s'enracine sur le continent dans un processus qui la fait ressembler à la danse du Warba. Mais un meilleur enracinement requiert une metanoïa politique aux effets économiques et un rapport plus efficace entre sécurité et droits humains.

Mots-clés : Démocratie, enracinement démocratique, sécurité, terrorisme, droits humains

Abstract

Whether willingly or unwillingly, Africa has embraced democracy, which is seeking to take root not as a reality from elsewhere, but as a human aspiration that came to life through contact with the West. This democracy is trying to put down roots through progress and setbacks, like a Warba dance. This study in political philosophy seeks, on the one hand, to show that this turbulent history in Africa is helping democracy to take root on the continent and, on the other hand, to identify some of the conditions under which it has done so. It is based on the hypothesis that the future of Africa lies in democracy. Based on documentary research and observation of the socio-political scene, especially in West Africa, the study takes an analytical and forward-looking approach. In terms of results, the analysis revealed that democracy as a regime is built over time and that democracy as an ideal is not foreign to Africa. Despite the

contradictory jolts of history, it is taking root on the continent in a process that makes it resemble the Warba dance. But if it is to take firmer root, it needs a political metanoia with economic effects and a more effective relationship between security and human rights.

Keywords: Democracy, democratic rooting, security, terrorism, human rights

Introduction

Quand on considère de près l'aventure démocratique en Afrique où le progrès n'exclut pas des contractions et des régressions, on a le sentiment d'assister à une danse de *warba*. C'est une danse du peuple *moaga* qui l'exécute en secouant le corps et en faisant comme cinq pas en avant et deux pas en arrière. L'observateur qui découvre cette chorégraphie se demande pourquoi avancer s'il faut ensuite reculer volontairement. L'image de cette danse permet de penser la démocratie en Afrique où des décennies de progrès semblent brutalement remis en cause, expressément ; d'où cette question : quel sens donner à l'aventure démocratique sur ce continent confronté à la pauvreté et au terrorisme dans un contexte international marqué par une reconfiguration géopolitique ? À la recherche de ce sens, quelles considérations d'ensemble peut-on faire sur la démocratie en rapport avec l'Afrique ? Comment s'enracine-t-elle sur ce continent ? Comment envisager l'avenir de la démocratie comme idéal et comme régime ? Les réponses attendues de ces questions permettront à la présente réflexion en philosophie politique d'atteindre un double objectif : montrer que l'histoire mouvementée de la démocratie en Afrique le lieu de son enracinement et indiquer les conditions de cet enracinement au regard de la situation actuelle. Sur le plan méthodologique L'étude se déploiera comme une étude analytique qui part de l'histoire et de l'observation. Elle s'appuie essentiellement sur une recherche documentaire guidée par l'hypothèse selon laquelle le salut du continent se trouve dans la démocratie. Pour atteindre son objectif en vérifiant cette hypothèse, la réflexion suivra un triple mouvement. Après avoir fait deux considérations sur l'aventure démocratique, elle examinera les efforts d'enracinement consentis. Elle s'achèvera en dégageant quelques perspectives.

1. Deux importantes considérations sur la démocratie

Pour parler d'enracinement démocratique, il faut avoir une idée précise de la démocratie. Elle s'entend à la fois comme idéal fait d'aspirations et de valeurs et comme régime politique qui incarne l'idéal en fonction des réalités des pays concernés. L'idéal démocratique est la boussole et le critère d'appréciation de la pratique démocratique qui peut être embrouillée par une approche idéologique[1]. La pratique démocratique en Afrique inspire justement deux considérations. La première est un rappel sur la démocratie comme système politique qui a besoin de temps pour mûrir. Face à la remise en cause de la démocratie dans le contexte actuel de crise sécuritaire et de revendications souverainistes, la seconde se demandera si la démocratie est étrangère à l'Afrique comme d'aucuns le pensent.

1.1. La démocratie, un système politique qui mûrit sur le long terme

L'histoire nous apprend que la démocratie se construit sur le temps long. En réponse aux aspirations humaines et en dépit des turpitudes de l'histoire, l'idéal démocratique prend le temps nécessaire pour s'incarner, rusant parfois avec les forces contraires. En cela l'histoire occidentale de la démocratie est illustrative et peut aider l'Afrique à faire de meilleures options pour son développement démocratique.

Historiquement, c'est à Athènes dans la Grèce antique que l'idéal démocratique s'est concrétisé comme un régime politique pour la première fois. La démocratie athénienne s'est construite sur des siècles, au gré de décisions dictées par les circonstances, de pratiques imposées tantôt par les gouvernants au peuple et tantôt par le peuple à ses dirigeants. La démocratie athénienne ne fut pas un projet techniquement élaboré puis mis en œuvre sous les applaudissements

[1] Cette contribution fait suite à une autre qui est en train d'être publiée dans *Revue Della Afrique* sous le titre suivant : « L'Afrique et la démocratie à l'heure du doute et de la contestation ». Cette parution en cours étudie les différents sens de la démocratie et montre qu'elle n'est pas l'apanage de l'Occident. L'étude a mis en valeur la contribution africaine à l'histoire de la démocratie. La première partie de la présente étude résume certaines parties de cette publication qui son estimées nécessaires pour la suite de la réflexion.

de tous. Concrètement, la Grèce est parvenue à la démocratie comme régime après que Dracon (650-600) a imposé le droit positif. Cette démocratie a également bénéficié de la législation de Solon (630-560) qui, du reste, a valorisé la liberté des citoyens en assouplissant les lois draconiennes et en affranchissant les citoyens tombés dans l'esclavage à cause de la pauvreté. La marche grecque vers la démocratie est également passée par la création des circonscriptions électorales et la consolidation de l'égalité des citoyens devant la parole (iségorie) et devant la loi (isonomie), sous Clisthène (570-492). Enfin, le fait que Périclès (495-429) ait institué le *misthos* (salaire) versé par jour aux membres de l'Héliée et de la *Boulê*, a contribué au bon fonctionnement de la démocratie. Le *misthos* qui est l'ancêtre des *per diem* actuels et du salaire, a favorisé en effet l'engagement des membres de l'Héliée et de la *Boulê,* pour le bien de la démocratie.

S'il est vrai que la Rome antique n'a pas connu formellement la démocratie, son système politique a contribué à la longue marche vers la démocratie comme système politique organisé d'une certaine manière et attaché à un certain nombre d'institutions et de valeurs. En effet, Rome a offert à l'Antiquité la République, en mettant en place une façon particulière de gérer la chose publique. Cette expérience républicaine se situe entre 509 et 27 avant Jésus-Christ. Le pouvoir passa des mains du souverain individuel à celles d'une collectivité qui l'exerçait d'une façon plus encadrée et en s'appuyant sur des instances rendues nécessaires. Et la forme républicaine de l'État telle qu'elle s'est développée dans la Rome antique continue d'inspirer la démocratie contemporaine qui refuse de confier tout le pouvoir à un individu.

Mais pour qu'advînt la démocratie moderne, il a fallu du temps pour faire apparaître et adopter des éléments importants. Ce temps a été nécessaire pour que soient formulés et progressivement acceptés l'autonomie du temporel qui a commencé à être envisagée avec saint Augustin (354-430), la définition de la personne telle que proposée par Boèce (480-524) et celle du bien commun selon saint Thomas d'Aquin (1225-1274), sans oublier l'abandon du plan divin et l'idée de la souveraineté populaire avec Marsile de Padoue (1270-1342). Pour que la démocratie renaisse sous sa forme contemporaine, il a fallu également qu'entrent dans la conscience populaire l'intérêt politique de l'opinion publique défendu par Nicolas Machiavel (1469-

1527) et l'importance de l'individu et du libre-arbitre promue Jean Pic de la Mirandole (1463-1494) ainsi que les droits naturels mis en valeur les jusnaturalistes comme Francisco Suarez (1548-1617) et Hugo Grotius (1583-1645). À cela s'est ajoutée la théorie du contrat social défendue par Thomas Hobbes (1588-1679), John Locke (1632-1704), Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) et, dans une certaine mesure, Emmanuel Kant (1724-1804). Avec cette théorie apparut le côté artificiel de l'État et le peuple comme source du pouvoir politique. Dans la marche vers la démocratie, d'autres idées sont apparues et sont devenues nécessaires à la démocratie moderne : le droit hobbesien de résistance à l'oppression et face au souverain défaillant, la théorie lockéenne de l'autorisation et l'idée kantienne de l'autonomie de la personne qui, investie d'une dignité inviolable, légifère universellement. En ce qui le concerne, Montesquieu (1689-1755) a prôné la séparation des pouvoirs et fait apparaître l'importance de la vertu en politique. Pour sa part, Alexis de Tocqueville (1805-1859) a vu dans la démocratie un processus irréversible, dont le moteur est la soif de liberté et surtout d'égalité.

À côté des penseurs individuels qui se sont complétés pour contribuer à la maturation de l'idéal démocratique, il y a eu des situations, des luttes et des textes qui ont été bénéfiques au progrès de la démocratie. C'est le cas de la lutte de la noblesse anglaise qui a abouti en 1215 à la *Magna carta* qui est la grande charte des libertés et de la démocratie anglaise. Elle fait désormais partie du patrimoine commun de l'Europe démocratique. Votée en 1679 par le Parlement anglais en conflit avec le roi, l'Acte d'*Habeas corpus* protégea l'individu contre l'arbitraire du pouvoir. Sur le chemin de la démocratie, l'indépendance étatsunienne et sa Déclaration, d'un côté, la Révolution Française et sa *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen,* de l'autre, se sont dressées comme d'importantes balises en Occident. Mais celui-ci n'a pas l'apanage de la démocratie.

1.2. La démocratie, une réalité africaine confrontée à des problèmes

Face à l'histoire occidentale qui a vu l'idéal démocratique se constituer patiemment et les pays occidentaux s'efforcer de le monnayer à travers des régimes politiques, les Africain(e)s pourraient même être fier(fière)s de ce qui a pu être déjà réalisé dans leurs pays

respectifs. Ils et elles n'ont donc pas à se désoler outre mesure des échecs qui font partie de l'apprentissage ni des crises qui peuvent avoir des effets bénéfiques. Mais la légitime fierté africaine doit être contenue. En effet, s'il est vrai que les régimes démocratiques africains sont généralement consécutifs aux indépendances des années 1960, l'idéal démocratique mûrit sur le continent depuis la nuit des temps car ses valeurs constitutives comme la liberté et l'égalité correspondent à des aspirations humaines, indépendamment de la culture. De même, certaines institutions séculaires de l'Afrique comme la délibération publique sous l'arbre à palabres, la soumission du souverain aux lois de la communauté (coutumes et traditions) ainsi que le système des contre-pouvoirs annoncent les institutions démocratiques. Mieux, transcrite par le CELHTO (2008), la *Charte de Kurugan Fuga*[1] dans l'Empire du Mali n'a pas grand-chose à envier à la *Magna carta* dont elle est contemporaine. Cependant, l'Afrique devrait savoir tirer leçon des abus et des errements des autres concernant l'apprentissage démocratique pour ne pas recommencer péniblement l'histoire comme Sisyphe poussant son rocher. Certes, ce continent est tenu de puiser ses ressources en lui-même pour sortir de sa crise démocratique, il aurait tort de s'enfermer dans une auto-référentialité qui l'empêche de s'inspirer de l'expérience des autres.

Assoiffés de liberté et d'égalité, les Africain(e)s rêvent à juste titre de démocratie. Ils et elles tendent vers l'idéal démocratique et s'efforcent de le concrétiser tant bien que mal. Opprimé(e)s par leurs propres concitoyen(ne)s investis d'autorité à quelque niveau que ce soit, et par leurs États qui se comportent en monstres froids vivant de la liberté de leurs citoyen(ne)s, prisonniers ou prisonnières d'un système international qui fonctionne à l'avantage des puissants, enserré(e)s dans les griffes du néocolonialisme prédateur qui prospère par temps de globalisation, les fils et filles de l'Afrique chargent la démocratie de toutes leurs espérances de liberté et d'égalité. Ils et elles ne supportent pas que cette démocratie-messie buttent sur la dure réalité. C'est pourquoi, dès qu'elle trébuche, les Africain(e)s crient à la trahison et se souviennent des « oignons d'Égypte » mangés dans l'esclavage (Ex 16,3-4 ; Nb 11,5). Mais la démocratie n'est pas facile

[1] Cf. CELTHO, 2008.

à vivre. S. Goyard-Fabre la qualifie même de « redoutable »[1]. Elle l'est autant pour les citoyen(ne)s ordinaires que pour les gouvernant(e)s qu'elle somme de refréner leurs passions, d'ordonner leurs désirs en se conformant à la loi et de respecter scrupuleusement les droits des autres.

Par ailleurs, parce qu'elle exige le respect de la loi et la consultation du peuple dont la volonté peut être contraire aux intérêts des hommes forts du moment, la démocratie paraît inefficace en cas de grave crise et trop lente pour les personnes en détresse. Elle peut également être honnie par ceux et celles qui veulent profiter de ses avantages tout en voulant échapper à ses contraintes. De telles personnes ne tardent pas à développer un narratif anti-démocratique. Mais, comme le recommande S. Goyard-Fabre, « la démocratie n'est pas seulement, comme longtemps on l'a pensé, un régime politique possible parmi d'autres modèles de gouvernement. […]. Elle appartient à l'horizon de la nature humaine, à la fois plein de lumière et chargé de nuages »[2]. Et cette auteure de s'expliquer immédiatement : « Parce qu'elle est l'énergie d'une idée, elle est une disposition régulatrice riche d'espoir ; parce qu'elle appartient à un contexte humain, elle est marquée d'une essentielle précarité »[3] qu'il faut accepter et travailler à réduire au maximum.

Cette démocratie ne peut être étrangère à l'Afrique dont les cultures contiennent les éléments constitutifs de son idéal. On ne peut que regretter qu'au lieu de partir de ces « pierres d'attente », l'Occident ait voulu, dans le triomphalisme consécutif à la chute du Mur de Berlin, imposer la démocratie à l'Afrique. Au lieu d'éveiller le sens démocratique qui sommeille sur ce continent, il a, dans une approche idéologique, obligé les Africain(e)s à adopter la démocratie comme régime occidental. En fait, l'une des graves erreurs des Occidentaux sur ce continent dont l'avenir s'en trouve miné, c'est moins d'y avoir introduit la démocratie comme régime, mais d'avoir imposé la démocratie comme idéologie[4] et ainsi fait oublier aux Africain(e)s que l'idéal démocratique appartient au patrimoine commun de l'humanité dont les valeurs majeures intéressent toute

[1] S. Goyard-Fabre, 1998, p. 224.
[2] S. Goyard-Fabre, 1998, p. 224.
[3] S. Goyard-Fabre, 1998, p. 224.
[4] Cf. M. Hecquard, 2016, p. 37-79.

personne humaine. Et parce qu'ils et elles considèrent la démocratie comme étrangère et incapable d'impacter substantiellement leur sort, certain(e)s Africain(e)s n'hésitent pas à tricher avec ses règles démocratiques et à mentir à leurs peuples. D'ailleurs, les apôtres de la démocratie idéologique ont eux-mêmes menti à l'Afrique en promettant paix et développement socioéconomique sans préciser que la démocratie qui est censée les générer est surtout un idéal dont la réalisation se fait dans la durée, au prix de douloureuses crises. Ainsi trompé(e)s, les Africain(e)s s'impatientent encore de voir les fruits de la démocratie tels qu'annoncés. Parce que la démocratie leur a été présentée comme une panacée à l'efficacité immédiate, les Africain(e)s ne comprennent pas que leurs problèmes perdurent dans ce système politique. En s'attaquant aujourd'hui à la démocratie, ils et elles se comportent un peu comme Jésus qui maudit le figuier stérile (Lc 13,6-9). C'est précisément ce rendez-vous manqué avec les fruits de la démocratie qui, chez certains, crée la frustration et le rejet.

Un autre problème de la démocratie en Afrique, c'est d'avoir importé les institutions et de vouloir qu'elles fonctionnement telles que sorties de l'emballage idéologique venu d'Occident. Dans le rythme précipité auquel elle est soumise, l'Afrique a fait l'économie du nécessaire effort de création ou d'ajustement des institutions héritées de la colonisation ou imposées par les exportateurs de la démocratie. La conséquence est que les institutions existent et même fonctionnent ; mais souvent, le peuple ne se reconnaît pas en elles ou bien ne sait pas qu'elles sont à son service. Choisi pour être le porte-voix des populations qui doivent se donner les lois dont elles ont besoin, consentir l'impôt qui fait marcher l'État et contrôler l'action de l'exécutif qui gouverne, le parlementaire se présente rapidement comme un potentat local muni du droit de vendre au plus offrant, les voix récoltées à coups de promesses sans garantie de réalisation.

En Afrique, la démocratie comme régime soigne les aspects formels sans que l'on ne soit sûr qu'elle rend le peuple maître de son destin. Cette démocratie apparaît finalement comme une grosse machine que l'on révise plus ou moins efficacement à l'occasion des élections. Dans ce contexte, les élu(e)s apparaissent comme de simples pièces susceptibles d'être remplacées, en vue de faire fonctionner un pouvoir confisqué au peuple. La convocation régulière du corps électoral multiplie certes les chances d'alternance qui est nécessaire à

la démocratie comme régime ; mais une alternance sans alternative n'a pas d'intérêt pour le peuple. De même, la démocratie a besoin d'institutions, mais celles-ci sont sans pertinence si elles deviennent les fiefs de quelques seigneurs féodaux qui les monnaient en avantages de toutes natures. À regarder de près, les murmures contre la démocratie comme régime sont en vérité des formes sourdes de revendication d'un système politique qui donne effectivement le pouvoir au peuple, respecte les droits des citoyen(ne)s et travaille à leur bien, avec le souci de l'alternance et de l'alternative. La première favorise la participation et la seconde suscite de nouveaux espoirs.

En somme, non étrangère à l'Afrique, la démocratie se réalise sur le temps long comme système politique viable et acceptable. Mais sur continent, cette réalisation comme un enracinement marqué par des progrès et des reculades, comme dans le *warba*.

2. Enracinement démocratique en Afrique : cinq pas en avant, deux pas en arrière

Quand on jette un regard sur l'histoire de l'enracinement démocratique en Afrique, on a le sentiment qu'elle fait cinq pas en avant et deux pas en arrière, à la manière des danseurs ou danseuses du *warba*. On y repère certes des progrès qui témoignent d'une volonté d'enracinement. Mais ces progrès sont parfois ralentis par des contractions qui, par moment, se muent en évolutions régressives. Après avoir considéré toute l'Afrique comme une scène du *warba* de la démocratie, cette partie s'intéressera au cas spécifique du Burkina Faso comme illustration.

2.1. Le warba démocratique sur la piste africaine

L'idéal démocratique n'est pas l'apanage d'un peuple ni d'un continent. L'histoire montre que l'on peut trouver ses éléments constitutifs dans la culture politique de beaucoup de peuples à travers le monde. Au fur et à mesure de leur accession à l'indépendance, les pays africains ont fait montre d'une volonté plus ou moins affichée de concrétiser l'idéal démocratique en régime doté d'institutions appropriées. Mais dans le contexte de la Guerre Froide, les leaders des deux Blocs antagonistes étaient moins regardants quant aux régimes qui se mettaient en place. Le plus important pour les métropoles

coloniales était de conserver les pays nouvellement indépendants dans le giron occidental. Ainsi, l'aspiration démocratique qui, au moment des indépendances, soulevait les Africain(e)s épris(es) de liberté, d'égalité et désireux de participer à la gestion de la chose publique fut prise aux pièges du culte de la personnalité de certains Pères de l'indépendance et du parti unique censé favoriser l'unité nationale et accélérer le développement. *In fine*, l'indépendance fut un rendez-vous manqué avec la démocratie et avec le développement socioéconomique.

La fin de la Guerre Froide suscita l'espoir d'un progrès démocratique capable de satisfaire l'aspiration au bien-être dans la liberté et l'égalité. Les citoyen(ne)s qui accèdent au multipartisme et rêvent d'alternance sont heureux(ses) de voir ceux et celles qui se prenaient pour les Pères des nations patrimonialisées, trembler devant les Conférences nationales souveraines et venir solliciter des voix dans les urnes. Privés de parrains à l'Est, menacés de perdre l'aide économique venue de l'Ouest, frappés par une crise économique que ne résorbent pas les Programmes d'Ajustements Structurels et confrontés sur le plan intérieur à un vent de liberté, les pays africains adoptent la démocratie et se dotent de constitutions qui reconnaissent le multipartisme. Les Conférences nationales souveraines redonnent le pouvoir au peuple. Les militaires au pouvoir troquent le treillis contre la veste des démocrates puis sollicitent le mandat du peuple, ne serait-ce que formellement. Malheureusement, s'est souvent vérifiée cette boutade attribuée par D. Kokoroko à l'ancien Président congolais Pascal Lissouba : « On n'organise pas les élections pour les perdre »[1].

Factice ou formelle, cette démocratie sans démocrates convaincus ne fut pas vaine. Comme le soutient B. Guèye, « le processus de démocratisation a permis dans tous les pays l'instauration du multipartisme, du pluralisme politique, économique et syndical, l'organisation d'élections disputées, la rédaction de nouvelles constitutions et leur adoption par référendum ; bref, l'organisation de la vie démocratique »[2]. Pour leur part, J.-M. Severino et R. Olivier constatent que « la démocratisation avortée des années 1990 a enclenché des processus longs, dont l'Afrique commence à

[1] D. Kokoroko, 2009, p. 115.
[2] B. Guèye, 2009, p. 6.

récolter les fruits – derrière le voile inquiétant des restaurations autoritaires »[1]. Les graines de la démocratie jetées en terre africaine dans les sillons de l'indépendance, recouvertes par les terres arides de l'autoritarisme civil et du putschisme militaire n'ont pas pourri. Quand les conditions sont devenues favorables, elles se sont mises à germer, malgré des intempéries persistantes.

> S'il n'est pas dénué de réalité, le reflux démocratique au Sud du Sahara relève en partie d'un effet d'optique : au même titre que les premières manifestations de la « transition démocratique » des années1990 se révélèrent superficielles *a posteriori*, le recul des signes extérieurs de démocratie ne saurait faire oublier les tendances lourdes à l'œuvre sur le sous-continent. En effet la force de la démocratie africaine ne se trouve pas là où nous la cherchons habituellement : car les « indicateurs de démocratie » élaborés par les fondations politiques nord-américaines et les universités nordiques mesurent non pas les processus démocratiques à l'œuvre mais leurs résultats – élections libres, libertés politiques, etc.[2]

La société civile qui s'est renforcée dans le vent démocratique des années 1990 est un gage d'enracinement de la démocratie. Les grèves générales qui ont secoué la Guinée sous Lassana Conté en 2006-2007, les manifestations monstres de la jeunesse au Kenya en 2007-2008, les manifestations contre l'impunité suite à l'assassinat du journaliste Norbert Zongo et l'Insurrection Populaire au Burkina Faso en 1998-1999, les manifestations des jeunes contre le pouvoir au Burundi en 2015 et au Zimbabwe en 2016 sont la preuve que la société civile prône et défend les valeurs démocratiques de liberté, d'égalité, de bien-être, etc[3]. Comme le reconnaissent avec raison J.-M. Severino et R. Olivier, « dans plusieurs pays, ce tissu de la société civile est si dense et ancré qu'il assume désormais un rôle de sentinelle de la démocratie »[4].

[1] J.-M. Severino, R. Olivier, 2010, p. 176.
[2] J.-M. Severino, R. Olivier, 2010, p. 177.
[3] M.-E. Desrosiers, Y. Bouka, 2022, p. 20-21.
[4] J.-M. Severino, R. Olivier, 2010, p. 178.

Le terrorisme et la lutte contre le terrorisme occasionnent une nouvelle contraction démocratique dans les pays concernés. Les atteintes aux droits fondamentaux des citoyen(ne)s sont contraires à l'idéal et témoignent d'un recul. C'est le cas des exécutions extra-judiciaires, des arrestations qui ne respectent pas les règles ainsi que des détentions au-delà des délais légaux et dans des endroits inappropriés. De même, la démocratie a du souci à se faire dans un contexte du rejet de plus en plus assumé de l'Occident. Mais le fait que certains putschistes se sont revêtus d'une certaine légalité en prêtant serment sur la constitution, témoigne d'une prise de conscience que l'on ne peut plus gouverner les peuples africains en dehors de l'État de droit nisans leur promettre de promouvoir des valeurs démocratiques. De même, les pays conduits par les militaires se considèrent officiellement en transition vers la démocratie. Dans cette perspective, la transition apparaît comme une exception imposée par les circonstances du moment et les entorses démocratiques augurent théoriquement d'un lendemain meilleur, printemps d'une démocratie forte, portée par des institutions fortes dans des pays souverains. Mais le sort du Printemps arabe qui a concerné l'Afrique du Nord et les prolongations des Transitions en cours en Afrique subsaharienne invitent à la prudence. En effet, l'éléphant annoncé peut arriver avec une patte cassée et la grosse montagne accoucher d'une souris.

Les soubresauts actuels de la démocratie en Afrique adviennent dans un contexte international marqué par un malaise qui ronge la démocratie libérale en Occident. L'assaut contre le Capitole et la montée des partis extrêmes en sont des signes. Dans la géopolitique actuelle qui voit s'affronter encore deux blocs malgré un multilatéralisme chanté et qui rend tous les pays désormais fréquentables, l'on peut en prendre et en laisser en matière de démocratie, sans être inquiété, comme au temps de la Guerre Froide. Exigeant, il y a quelques années, l'Occident est désormais obligé de compter avec les mauvais élèves de la démocratie pour maintenir sa présence dans certains pays africains. Comme dans le système éducatif marqué par une baisse globale du niveau des apprenant(e)s, le niveau général des exigences démocratiques tend à s'affaisser et les donneurs de leçons sont appelés à s'en contenter en attendant mieux. « Et après tout, les démocraties occidentales qui tanguent sont loin de constituer des exemples, tandis que des régimes autoritaires comme la Chine, la

Russie, la Turquie, etc., nouveaux partenaires économiques et militaires, ont pu afficher des courbes de développement insolentes »[1]. Dans ces circonstances, le triomphalisme démocratique doit désormais céder la place à un travail de fond inscrit sur le long terme.

Ce travail s'annonce comme une entreprise de façonnement de l'avenir. Il héritera des résistances qui tirent vers l'arrière. Parmi ces résistances, on peut citer avec B. Guèye la remise en cause de l'État de droit et la persistance des conflits armés et des coups d'État[2]. Cette remise en cause se manifeste à travers le refus pratique de la séparation des pouvoirs, le tripatouillage et la violation impunis de la loi fondamentale par les gouvernant(e)s. Cela témoigne du refus du pouvoir exécutif qui dispose de la force publique et de la machine administrative, de se laisser encadrer par la loi. Une certaine déchéance du contrôle de constitutionnalité mérite d'être citée, sans oublier la dévalorisation et la perversion de l'acte électif.

Au regard de tout ce qui précède, l'aventure démocratique est une véritable danse de *warba* qui combine progression et régression. Cette situation générale se vérifie dans l'histoire de beaucoup de pays particuliers comme le Burkina Faso.

2.2. L'aventure démocratique au Pays des Hommes et des Femmes Intègres

À l'image de l'Afrique qui vit la démocratie au rythme du *warba*, l'enracinement démocratique au Burkina Faso (Pays des Hommes et des Femmes Intègres) est fait de progrès encourageants mais vite contrariés par des moments de stagnation, sinon de régressions. Sous le leadership de Maurice Yaméogo, la Haute Volta a célébré l'indépendance en 1960 sous le signe de la démocratie. C'est sous ce régime que les institutions se mettent en place. Mais rapidement, le pays tombe sous le coup de l'autoritarisme d'un Président qui, du reste, ne sait pas gérer les maigres deniers publics et s'entoure des siens. La rue finit par le chasser du pouvoir. Victorieuse dans la rue en janvier 1966, la coalition des partis politiques d'opposition, des syndicats et des mouvements scolaires confie le pouvoir à l'armée. Ainsi, Sangoulé Lamizana prend les rênes du pays.

[1] C. Roussy, 2022, p. 44.
[2] B. Guèye, 2009, p. 15-25.

C'est ainsi que l'aspiration démocratique qui accompagne le mouvement de décolonisation du pays est mise entre parenthèses pendant au moins quatre ans. Sous la pression, l'armée organise une transition vers la démocratie dont elle finit par empêcher l'avènement. En effet, une constitution est votée, un parlement mis en place, mais le Président demeure le même et l'armée conserve constitutionnellement des postes dans le gouvernement pour une période de quatre ans. Vers la fin prévue de transition (1974), l'armée s'empare encore pleinement du pouvoir en dissolvant le gouvernement sorti des urnes et en renvoyant le parlement, à l'occasion d'une crise qui oppose les deux institutions majeures de la démocratie.

Trois ans plus tard, c'est le retour à la démocratie, mais sous l'autorité du même Président. Le pays change de régime sans alternative. Usé par le pouvoir, atteint par la retraite dans l'armée, désarmé devant une crise sociale qui montre qu'il n'a rien de sérieux à proposer aux syndicats, le Président élu en 1977 est renversé en 1980. Ainsi advient en 1980 le Comité Militaire pour le Redressement pour le Progrès National (CMRPN) coiffé par Saye Zerbo. Ce régime est renversé à son tour en 1982 par le Conseil du Salut du Peuple (CSP) de Jean Baptiste Ouédraogo qui compte rendre le pouvoir aux civils par un retour à la démocratie. Mais ce régime est renversé en 1984 par le Conseil National de la Révolution qui proclame justement une Révolution Démocratique et Populaire (RDP) conduite par Thomas Sankara. Il ne s'agit plus de mettre la démocratie à l'occidental en hibernation, mais de prendre un virage qui tourna le visage du pays vers l'Est. Sous ce régime, le Burkina Faso est mis au pas par un régime qui n'avait presque rien de la démocratie qui faisait rêver. Dans l'odeur du sang frais du Père de la Révolution, advient le Front Populaire de Blaise Compaoré en octobre 1987. En quête de légitimité internationale et confronté au vent politique qui s'est levé après la Chute du Mur de Berlin, le successeur de Sankara fait rentrer son pays dans la démocratie, du moins formellement. Après vingt-sept ans à la tête d'un régime semi-autoritaire[1], Blaise Compaoré est chassé du pouvoir par l'Insurrection Populaire d'octobre 2014 par la rue qui voulait préserver la démocratie contre la patrimonialisation du pouvoir. Après une année de transition cogérée entre les militaires et

[1] Cf. M. Hilgers, J. Mazzocchetti, 2010.

les civils, le peuple assoiffé de justice et de prospérité dans la démocratie confie les rênes du pays à Roch Marc Christian Kaboré à l'occasion des élections de novembre 2015. Avec cet ancien Président du Parlement et ancien premier Ministre du Président déchu, l'éléphant annoncé arrive avec une patte cassée. Confronté au terrorisme, son régime qui, du reste, se montre sans alternative crédible à offrir à la rue qui a conquis l'alternance pour lui, s'écroule en janvier 2022, évincé par les militaires.

Depuis lors, les militaires dirigent le pays de main de maître, soutenus par un peuple en détresse et gagné à la cause souverainiste dans un contexte de reconfiguration géopolitique. Malgré des signes inquiétants quant à l'État de droit et aux droits humains, le peuple espère que ce moment de contraction démocratique soit le prélude d'une nouvelle ère qui voit la démocratie s'enraciner dans le pays en particulier et dans l'Afrique en général.

3. L'avenir de la démocratie en Afrique

Sur le continent africain caractérisé par une misère qui résiste et par l'instabilité politique qui va de pair avec la remise en cause des acquis, l'enracinement de la démocratie passe par une *metanoïa* politique à effets socioéconomiques. Si F. Mitterrand (1995, p. 330) considérait le développement comme « un élément indissociable des progrès vers la démocratie » et la pauvreté comme un handicap, le philosophe J. Rawls (2006, p. 132-133) considère cette pauvreté comme la conséquence d'une culture politique défaillante, marquée par la violation des droits humains. Mais qu'en est-il de l'avenir de la démocratie en Afrique ? À observer la scène sociopolitique, deux tendances lourdes se dégagent.

3.1. La nécessité d'une metanoïa politique à effets socioéconomiques

Héritier d'un passé qui ne lui convient pas toujours, l'Homme vit le présent parfois douloureusement, mais avec la possibilité de faire en sorte qu'il soit sien. En revanche, il est responsable de l'avenir qui sera fait des leçons du passé, du travail présent et de l'utopie qui fait vivre. Insatisfait(e)s présentement de la démocratie, les Africain(e)s gagneraient à s'investir dans une *metanoïa* politique susceptible de

produire des effets socioéconomiques intéressants. Face à l'avenir, libres de tout complexe, ils et elles doivent s'assumer en hommes et femmes intelligent(e)s, plein(e)s d'ambitions légitimes, et décidé(e)s à affronter les défis que leur impose un monde globalisé dans lequel les puissants du moment érigent leur particulier en universel, pendant que les différences culturelles et politiques sont en train d'être laminées, au détriment de l'inculturation et de l'interculturalité. En prenant leur destin en main au lieu de se complaire dans les jérémiades contre « l'Occident exportateur de démocratie »[1] selon D. Battistella (2011), les Africain(e)s ont plus de chance de créer le cadre sociopolitique que requiert leur épanouissement dans des États souverains et sur un continent qui se fait respecter. Au fond, la crise de la démocratie dans une Afrique confrontée au terrorisme et vivant sous la menace permanente d'une épidémie de coups d'État, convie les fils et les filles de ce continent à affronter les défis grâce à une conversion radicale (*metanoïa*). Seule une telle conversion peut rendre les Africain(e)s qui souffrent d'un complexe de colonisé(e)s capables de résoudre leurs problèmes en comptant principalement sur eux-mêmes. La responsabilité historique des autres dans leurs malheurs ne devrait plus servir de prétexte à l'inaction et à une dépendance consentie. Connaissant leurs problèmes et leurs aspirations et se reconnaissant dans l'idéal démocratique, les Africain(e)s pourront écrire les textes qui leur conviennent, inventer les institutions dont ils et elles ont besoin ou importer et adapter celles déjà expérimentées ailleurs, dans le but de transformer en réalité intéressante l'idéal démocratique.

Parce qu'elle est ordonnée au bien des peuples, cette démocratie à la fois inculturée et endogène se souciera de produire les effets socioéconomiques désirés. Elle devra mettre les Africain(e)s à l'abri de la misère, puisque beaucoup d'entre eux et elles vivent dans la pauvreté extrême. En dépit des réalisations constatables sur le terrain et de la rhétorique autour d'une Afrique qui avance, la lutte contre la pauvreté stagne sur ce continent, comparativement aux autres. Comme le rapportent Enoch Randy Aikins et McLachlan du Toit, « dans les années 1990, les niveaux de pauvreté du Nigeria, du Lesotho, de Madagascar et de la Zambie étaient comparables à ceux de la Chine, du Vietnam et de l'Indonésie. Néanmoins, alors que ces

[1] Cf. D. Battistella, 2011.

derniers ont réussi à réduire considérablement l'extrême pauvreté, les pays africains ont échoué »[1]. Alors, grandit le sentiment que sur le continent africain, l'extrême pauvreté résiste à toutes les initiatives pour l'endiguer. Cette pauvreté impacte énormément les destins individuels et les différents aspects de la vie sociale comme l'éducation et la santé qui manquent d'investissements suffisants. Malades et sous-éduqués, les citoyen(ne)s sont des individus, incapables de bénéficier au même titre que les autres des choix que la vie leur offre. Ils et elles ont du mal à participer à la vie politique et à jouir de leurs droits civiques. Non seulement ils et elles peinent à comprendre le jeu démocratique, mais encore ils et elles tendent à se désintéresser d'un jeu dont ils et elles ne voient aucun bénéfice. Pour un certain nombre de citoyen(ne)s, les élections démocratiques sont intéressantes, parce que les campagnes offrent à la masse du peuple l'opportunité de profiter économiquement des hommes et des femmes politiques qui s'éloigneront et les oublieront après les résultats.

L'amélioration de la situation socioéconomique n'est pas possible sans *metanoïa* politique qui faît naître de nouveaux paradigmes de développement démocratique et socioéconomique. Certes, les régimes autoritaires peuvent, par des décisions non discutées, accélérer la croissance, mais cette croissance ne signifie pas le développement humain qui, en plus d'une certaine prospérité matérielle, exige le respect des droits humains. L'économie n'est qu'un volet de ce développement dont l'objectif est d'assurer le bien-être aux populations en garantissant aux individus une gamme de choix la plus étendue possible et en prenant en compte leurs droits. Dans ce sens, l'Afrique qui a besoin de moyens socioéconomiques et politiques pour sortir des urgences, d'une part, et les Africain(e)s qui se vantent de leurs richesses naturelles et minorent leur responsabilité par rapport à la situation présente, gagneraient à se laisser interpeller par cette conjecture de J. Rawls :

> Je pense que les causes de la richesse d'un peuple ainsi que celles des formes qu'elle prend résident dans sa culture politique et dans les traditions religieuses, philosophiques et morales qui confortent la structure de base de ses institutions

[1]https://issafrica.org/fr/iss-today/lafrique-est-en-train-de-perdre-la-bataille-contre-lextreme-pauvrete [Consulté le 27.06.2024].

politiques et sociales, de même que dans l'ingéniosité et les talents coopératifs de ses membres, consolidés par leurs vertus politiques[1].

Pour le philosophe J. Rawls, la culture politique la plus apte à prendre en charge les besoins des citoyen(ne)s, c'est celle démocratique. Dans cette logique, la conversion dont a besoin l'Afrique en quête de développement dans la sécurité et le respect des droits humains, devrait se faire dans le sens de l'approfondissement démocratique, pour le salut du continent.

3.2- Démocratie, sécurité et droits humains

L'enracinement démocratique sur le continent est désormais confronté au problème sécuritaire dans un certain nombre de pays, tant en Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Mali, Niger et Nigeria) qu'en Afrique de l'Est (Kenya, Ouganda et Tanzanie) où sévit le terrorisme. Comme le fait observer C. Lazerges, « le terrorisme de ce siècle, plus encore que le terrorisme de tous les siècles précédents, génère des peurs, car il ne choisit pas ses victimes ; le hasard vous fait victime ou non et en conséquence « une foule innocente demande justice », dit Denis Salas »[2]. Et la peur des citoyen(ne)s crée une pression supplémentaire pour les gouvernants qui sont censés répondre de leur sécurité qui est devenue la priorité absolue. À côté de la sûreté qui protège le citoyen contre l'arbitraire, la sécurité s'est imposée comme un droit fondamental à sanctuariser. Mais les autres droits ne lui sont pas ordonnés. C'est pourquoi, la lutte contre le terrorisme n'autorise pas l'État à disposer à sa guise des autres droits fondamentaux des citoyen(ne)s comme la liberté, l'égalité, le droit à la vie et à l'intégrité physique, le droit à la liberté de mouvement et de pensée, le droit à la liberté d'expression et de conscience. Comme le disait en 2002 Koffi Annan, alors Secrétaire Général des Nations Unies, le terrorisme nous place « face à un dilemme dont il est pratiquement impossible de sortir et qui est lié à deux impératifs de la vie moderne, protéger les libertés civiques de nos citoyens tout en assurant la protection des citoyens face aux attaques terroristes qui ont des conséquences catastrophiques

[1] J. Rawls, 2006, p. 132-133.
[2] C. Lazerges, 2018, p. 753.

»[1]. Dans tous les pays africains menacés par le terrorisme, « se construit parallèlement à l'État de droit un état de surveillance inspiré de l'état d'urgence dont l'efficacité n'est pas démontrée mais qui recueille une forte adhésion du peuple »[2]. Au fond, les menaces sécuritaires sont en même temps une menace contre la démocratie qui suppose au moins le respect des libertés fondamentales et un État de droit qui facilite ce respect. C'est pourquoi, les démocrates en sont convaincus et les défenseurs des droits humains ne peuvent que faire ce constat amer avec C. Lazerges :

> La plus grande victoire des terroristes, comme ceux de Daech, dont l'idéologie barbare suscite la panique, est de mettre en péril l'État de droit par l'émergence et la consolidation d'un illusoire état de sécurité, qui se légitimerait par l'adoption de mesures de plus en plus attentatoires aux droits et libertés fondamentaux[3].

Face au faux dilemme que constitue l'option entre la sécurité et les droits humains, il importe de se rappeler que l'on peut se battre pour la sécurité en respectant au mieux les droits humains. Du reste, ignorer les droits humains, c'est accumuler l'aigreur dans la société et créer une insécurité psychologique qui déprime et détruit. Tout cela peut faire le jeu des terroristes. Sur le rapport entre lutte contre le terrorisme et respect des droits humains, le Secrétaire Général de l'ONU disait ceci dans un rapport de 2006 : « Souvent, le terrorisme prospère là où les droits de l'homme sont bafoués et les droits civils et politiques limités. De fait, les terroristes exploitent les violations de ces droits pour gagner un appui à leur cause »[4]. Parce que les droits humains sont mieux protégés par le système démocratique, il n'est pas excessif de dire que qui veut la sécurité doit s'attacher à la démocratie en général et défendre les droits humains et l'État de droit en particulier. L'État démocratique est « respectueux de la séparation des pouvoirs, respectueux des libertés et des droits fondamentaux, respectueux du droit à la sûreté »[5]. Et à regarder de plus près, « la

[1] L. Palti, « Combattre le terrorisme en protégeant les droits de l'homme », in https://www.un.org/french/pubs/chronique/2004/numero4/0404p27.html [Consulté le 20.06.2024].
[2] C. Lazerges, 2018, p. 763.
[3] C. Lazerges, 2018, p. 759.
[4] ONU, 2006, p. 7.
[5] C. Lazerges, 2018, p. 755.

défense des droits de l'homme est donc l'une des conditions essentielles du succès d'une stratégie antiterroriste »[1].

Si la longueur des débats démocratiques semble jurer avec l'urgence que requiert la lutte contre le terrorisme, ces débats sont pédagogiques et augurent d'une paix dans une stabilité qui dure. En effet, seule la paix qui suscite l'adhésion de tous et de toutes est capable de survivre aux hommes forts du moment. En fait, cette vision rawlsienne s'inscrit dans une philosophie articulée sur la théorie de la justice comme équité. Cette philosophie considère comme sacrées les libertés fondamentales des citoyen(ne)s qui doivent être égales pour tous. Son premier principe est ainsi libellé : « Chaque personne a une même prétention indéfectible à un système pleinement adéquat de libertés de base égales, qui soit compatible avec le même système de libertés pour tous »[2]. Les libertés fondamentales doivent être protégées au mieux et l'intérêt du plus grand nombre ne saurait justifier le sacrifice des droits de certains. Quand la légitime et nécessaire lutte contre le terrorisme ainsi que l'impératif du développement socioéconomique conduisent certains États à adopter la logique sacrificielle de l'utilitarisme, il importe de se rappeler ces propos de J. Rawls :

> Chaque personne possède une inviolabilité fondamentale fondée sur la justice qui, même au nom du bien-être, ne peut être transgressée. Pour cette raison, la justice […] n'admet pas que les sacrifices imposés à un petit nombre puissent être compensés par l'augmentation des avantages dont jouit le plus grand nombre. C'est pourquoi, […] les droits garantis par la justice ne sont pas des sujets à marchandage politique ni aux calculs des intérêts sociaux[3].

Pour ce qui est du régime à même de protéger les droits fondamentaux en général et les libertés en particulier, J. Rawls se tourne vers la démocratie constitutionnelle[4] qui, du reste est pour lui le régime qui s'oppose au mieux à la violence en général et à la guerre en particulier. Cependant, face aux terroristes qui refusent d'assumer les différences sans violence ni de surmonter les contradictions dans

[1] ONU, 2006, p. 2.
[2] J. Rawls, 2008, p. 69.
[3] J. Rawls, 2009, p. 29-30.
[4] Cf. J. Rawls, 2006, p. 68-71.

le respect des autres et de leur vie, la démocratie est tenue de se défendre et de défendre ses citoyen(ne)s, mais dans le respect de la loi. C'est pourquoi, même si le terrorisme impose une guerre asymétrique aux jeunes démocraties en Afrique, l'antiterrorisme ne peut tourner le dos au *jus ad bellum* (droit d'entrer en guerre) et le *jus in bello* (droit dans la guerre) dont parle J. Rawls[1]. Une chose est certaine : pour ce philosophe, « le but de la guerre est une paix juste, c'est pourquoi les moyens employés ne doivent pas détruire la possibilité de la paix ni encourager un mépris de la vie humaine qui mette en danger notre sécurité et celle de l'humanité. La direction de la guerre doit se confirmer à cet objectif »[2].

De ce qui se précède, il ressort que la lutte contre le terrorisme se fonde sur le droit à la sécurité et à la sûreté. Ce droit est mieux protégé dans le cadre démocratique. Cela rejoint ce point de vue du Secrétaire Général de l'ONU : « Loin de s'exclure mutuellement, l'efficacité de la lutte antiterroriste et la protection des droits de l'homme sont interdépendantes et complémentaires. La défense des droits de l'homme est donc l'une des conditions essentielles du succès d'une stratégie antiterroriste »[3]. Et face au terrorisme qui « dénie la qualité d'êtres humains à ses victimes »[4], il appartient à la lutte antiterroriste de montrer aux terroristes qu'ils ont absolument tort de se comporter ainsi et que la meilleure façon de construire le vivre-ensemble dans une paix acceptable pour tous, c'est de respecter les droits humains

Conclusion

En somme, cette réflexion a permis dans un premier temps de faire deux considérations sur la démocratie, dans un deuxième temps de remarquer que son histoire en Afrique est structurée par des progrès et des régressions et dans un troisième temps d'observer l'avenir de cette démocratie se dessiner sur le continent africain. En termes de résultats, l'étude a fait apparaître que la démocratie est un système politique qui se met en place dans la durée et que cette démocratie

[1] Cf. J. Rawls, 2009, p. 418-419.
[2] J. Rawls, 2009, p. 419-420.
[3] ONU, 2006, p. 2.
[4] ONU, 2006, p. 5.

n'est pas étrangère à l'Afrique qui a donc le droit de la promouvoir. À ce deux résultats s'ajoutent le fait que l'enracinement démocratique se fait sur continent au rythme des progrès et des reculs, exactement la danse du *warba*. Par rapport à l'avenir de cet enracinement, se fait sentir la nécessité d'une conversion politique qui impacte positivement le développement socioéconomique. Le dernier résultat réside dans la découverte du rapport intime censé lier la quête de la sécurité par la lutte contre le terrorisme d'une part et la promotion des droits humains d'autre part, de sorte à féconder et à enraciner la démocratie dans l'Afrique en quête de souveraineté. L'étude a atteint son double objectif qui est de faire remarquer la manière dont la démocratie s'enracine en Afrique et préciser les conditions de cet enracinement dans les circonstances actuelles. Deux conditions majeures sont apparues : la *metanoïa* politique et la consolidation du rapport entre recherche de sécurité et promotion des droits humains. Avec ce nécessaire enracinement démocratique dans les conditions indiquées, se trouve vérifiée l'hypothèse selon laquelle le salut du continent confronté au sous-développement et au terrorisme se trouve dans la démocratie. Mais comment cette démocratie peut-elle aider l'Afrique à atteindre sa souveraineté ?

Références bibliographiques

Battistella Dario (2011), « L'Occident exportateur de démocratie », *Politique étrangère*, Vol. 76, n°4, p. 813-824.

CELHTO (2008), *La Charte de Kurukan Fuga. Aux sources d'une pensée politique en Afrique*, Paris, L'Harmattan.

Desrosiers Marie-Eve, Bouka Yolande (2022), *Contestation en Afrique*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

Goyard-Fabre Simone (1998), *Qu'est-ce que la démocratie ? La généalogie philosophique d'une grande aventure humaine,* Paris, Armand Colin.

Guèye Babacar (2009), « La démocratie en Afrique : succès et résistances », *Pouvoirs* n° 129, p. 5-26.

Hecquard Maxence (2016), *Les fondements philosophiques de la démocratie moderne*, Paris, Pierre-Guillaume de Roux.

Kokoroko Dodzi (2009), « Les élections disputées : réussites et échecs », *Pouvoirs* n°129, p. 115-125.

Lazerges Christine (2018), « Les droits de l'homme à l'épreuve du terrorisme », *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé* n°3, p. 753-764.

Mclachlan du Toit, Aikins Enoch Randy (2022), « L'Afrique est en train de perdre la bataille contre l'extrême pauvreté ». Publié le 13.07.2022, in https://issafrica.org/fr/iss-today/lafrique-est-en-train-de-perdre-la-bataille-contre-lextreme-pauvrete [Consulté le 27.06.2024].

Mitterrand François (1995), *Discours* 1981-1995, Paris, Europolis.

ONU (2006), « S'unir contre le terrorisme : recommandations pour une stratégie antiterroriste mondiale. Rapport du Secrétaire Général », in https://www.un.org/french/unitingagainstterrorism/report_toc.html [Consulté le 20.06.2024].

Palti Leslie (2004), « Combattre le terrorisme en protégeant les droits de l'homme », in https://www.un.org/french/pubs/chronique/2004/numero4/0404p27.html [Consulté le 20.06.2024].

Rawls John (2006), *Paix et démocratie. Le droit des gens et la raison publique*, Boréal.

Rawls John (2008), *La justice comme équité. Une reformulation de Théorie de la justice*, Paris, Découverte.

Rawls John (2009), *Théorie de la justice*, Paris, Points.

Roussy Caroline (2022), « Introduction. De la démocratie en Afrique », *Revue internationale et stratégique* n°126, p. 43-51.

Sen Amartya (2006), *La démocratie des autres*, Paris, Payot et Rivages.

Severino Jean-Michel, Ray Olivier (2010), « Chapitre 13. De la démocratie en Afrique », *Le Temps de l'Afrique*, Paris, Jean-Michel, Ray Olivier (dir.), Odile Jacob, p. 173-181.

TOB (2004), *La Bible. Édition intégrale*, Paris, Cerf/Société Biblique Française.